



Chirurgien maxillo-facial et attaché de recherche clinique dans une *start-up*

Retour d'expérience

Alex CLEMENT (1)*

1. Unité fonctionnelle de chirurgie orale ; Centre hospitalier Max Fourestier ;
403, avenue de la République ; 92000 Nanterre ; France.

E-mail : alex.clement.cmf1@gmail.com

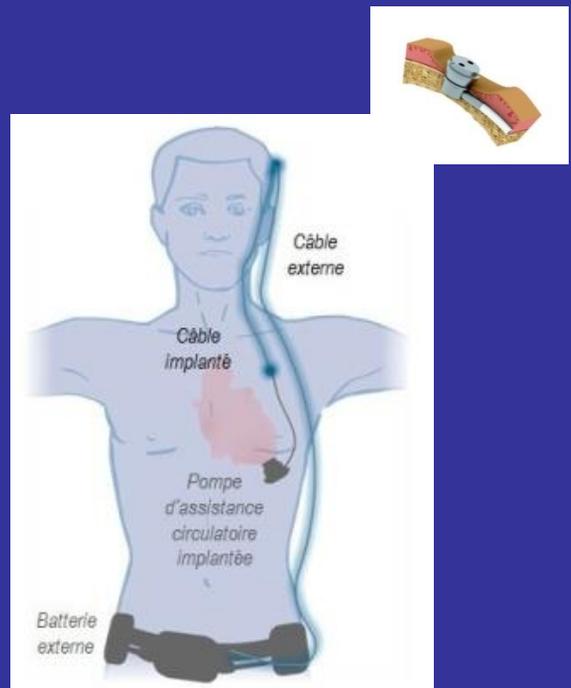
Et si on sortait de notre zone de confort pour collaborer avec le secteur privé, en particulier l'industrie bio-médicale ?

Chirurgien oral et maxillo-facial, et vu le thème principal de notre Congrès cette année, l'auteur de cette communication voudrait partager son expérience en tant qu'attaché de recherche clinique dans une *start-up* dans le secteur privé.

Pendant six mois, engagé dans une *start-up*, pour but de concevoir des implants extra-oraux per-osseuses pour transmettre l'électricité aux prothèses cardiaques.

Votre mission comprend :

- effectuer des dissections, au laboratoire d'anatomie et en prendre des photos pour illustrer ;
 - réaliser des essais, sur le matériel à développer (dans mon cas, cela consistait à faire des essais en bio-mécanique) ;
 - mise en nourrice, à l'école vétérinaire et, donc, préparer le matériel dédié et, surtout, connaître un minimum d'anatomie de l'animal en question (une nouvelle anatomie à découvrir) ;
 - participer aux Congrès (dans ce cas, de prothèses cardiaques)
- et parler avec les commerciaux (bien évidemment, en anglais) ;
- faire beaucoup de bibliographie dans des domaines assez variés ;
 - proposer des nouveaux modèles
 - de l'implant en question en vu de
 - son amélioration.



Plusieurs points sont à souligner :

- notre méconnaissance du domaine de l'industrie (bio-médicale) et sa mode de raisonnement et de fonctionnement ;
- notre difficulté à collaborer avec les ingénieurs (on ne parle pas le même langage) ;
- dans une telle structure, vous êtes recruté en tant que conseiller médical (généraliste), par conséquent on vous pose des questions sur toute la médecine et certaines choses sont évidentes pour nous ne le sont pas pour les autres (non médecins).

D'ailleurs, on pourrait se dire que cela pourrait être bénéfique pour un interne en formation en chirurgie maxillo-faciale, à condition que cela ne dépasse pas la moitié d'un semestre, sur toute la longueur de sa spécialité.

Pour les médecins à titre étranger, ceci est à déconseiller, de travailler avec le secteur privé, car ceci n'est pas validant pour le dossier de l'équivalence. En plus, parce que vous avez travaillé, en secteur privé, dans ladite période, vous pouvez vous voir interdit (ou suspendu) d'exercice pendant, même, quelques années !



Concernant le salaire – ce n'est pas comme à l'hôpital. Il est à négocier et, même, à marchander. N'oubliez pas que vous travailler avec des commerciaux !

En résumé : collaborer avec le privé – pourquoi pas ?

L'auteur déclare ne pas avoir un conflit d'intérêt avec le présent sujet.